



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY**

**Séance du 28 juillet 2025**

Nombre de membres en exercice : 26  
Date de la convocation : 22 juillet 2025  
Date d'affichage : 06 août 2025

**L'an deux mille vingt-cinq, et le vingt-huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire**

**Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – F. LUPFER – S. COLLILIEUX– C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – P. PARISOT– C. LAMBOLEY – V. TRARI-MEDJAOUI – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLON – M. FAIVRE – A. IPPONICH**

**Pouvoirs : S. TETOT donne pouvoir à R. KIFFER – G. SALVI donne pouvoir à O. HOUILLON – M. BONNET donne pouvoir à MC. FAIVRE– S. LAMBERT donne pouvoir à P. PARISOT –M. HEQUET donne pouvoir à A. IPPONICH**

**Absent excusé : D. RANOUX**

**Absents : C. AMAROT-HOUSSARD – P.E. PHEULPIN**

**Monsieur Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance**

**DCM 2025/07/44**

**Participation championnat de France du club des Prés Heyd de Giromagny**

Madame le Maire expose avoir été sollicitée par le Club des Prés Heyd de Giromagny pour le versement d'une participation dans le cadre du championnat de France.  
2 cavalières originaires de Champagny y participeront.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ❖ Valide le versement d'une participation de 200 € au club des Prés Heyd
- ❖ Autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Marie-Claire FAIVRE

